



DEMANDE BOURSES NATIONALES DE LYCEE

publié le 08/06/2022

Votre enfant envisage une orientation en lycée public ou privé à la rentrée prochaine.

Il pourrait alors bénéficier, sous certaines conditions, de l'octroi d'une bourse nationale lycée.

La campagne s'ouvre du 30 mai au 6 juillet 2022 inclus

Deux modes de dépôt de demande bourse sont proposés :

- ▶ le dépôt d'une demande de bourse en ligne sur le portail EDUCONNECT
- ▶ le dépôt d'une demande au format papier

Ci-joint l'imprimé de demande de bourse ou vous le trouverez également sur le site education.gouv.fr, sur la page "aides financières au lycée.

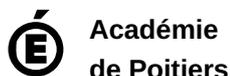
Le **coupon réponse** devra être complété et retourné obligatoirement au secrétariat du collège.

Le dossier papier est a retourné au secrétariat au plus tard le 1er juillet 2022.

Documents joints

[formulaire_demande_de_bourse_de_lycee__annee_scolaire_2022_2023_vdef_menj](#) (PDF de 499.8 ko)

[coupon_reponse_demande_de_bourse_de_lycee_rentree_2022](#) (Word de 65.9 ko)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.